

Microcrédit et mentorat : le combo gagnant pour les porteurs de projet



Tout le monde devrait avoir le droit de devenir entrepreneur, telle est la conviction de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE). Et pourtant, les porteurs de projet, bénéficiaires des minima sociaux, n'ont que très rarement accès aux prêts bancaires, faute de revenus suffisants et de garanties.

C'est pourquoi l'ADIE a mis en place un dispositif spécifique, composé d'un microcrédit (montant maximal : 12 000 €) et d'un accompagnement assuré par un mentor bénévole, issu du monde de l'entreprise. Ce financement et accompagnement, alliant formations collectives et coaching personnalisé, dispensé par le mentor, donne toutes les chances au créateur d'entreprise de réussir.



Objectifs :

- Les aider à acquérir les compétences nécessaires à la pérennité de leur entreprise
- Les aider à se constituer un réseau professionnel
- Permettre à des personnes privées d'accès aux financements traditionnels de pouvoir créer ou de consolider leur entreprise



Impact :

- Meilleure confiance en eux/elles des entrepreneurs accompagnés
- Contribuer à la création d'emplois durables, le taux de survie à trois ans des entrepreneurs accompagnés étant de 81%
- Chaque année, près d'une centaine d'entrepreneurs sont financés par l'ADIE dans la métropole de Montpellier et une dizaine de mentors est mobilisée pour les accompagner





Votre engagement :

- Mentorer les entrepreneurs financés par l'ADIE sur une durée maximale de deux ans
- Organiser des rencontres au sein de son entreprise pour partager son expérience
- Prévoir un temps réservé à la présentation des objectifs et des modalités de l'action mis en place par l'ADIE



L'Association :

Créée en 1989, l'ADIE est une association nationale, solidaire qui défend l'idée que chacun, même sans capital et sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité. Si depuis plus de 30 ans, elle finance et accompagne les créateurs d'entreprise pour une économie plus inclusive dans tout type d'activité professionnelle, l'association a également mis en place une aide à la mobilité pour les moins favorisé.e.s, afin de les aider à maintenir ou à accéder à l'emploi salarié, via le financement du permis de conduire, de l'achat d'un véhicule ou d'un vélo.

Contact : Jean-Philippe Verdeau
Bénévole chargé d'accompagnement
jpverdeau@adie.org – 07 56 30 32 00

TÉMOIGNAGE ENTREPRISE

« Depuis six ans, fort de mon expérience professionnelle, j'apporte donc mes compétences à l'ADIE. En tant que bénévole, j'aide les porteurs de projet privés accompagnés par l'association à consolider leur activité. Les aider à pérenniser leur activité et rendre leur emploi durable est, pour moi, un vrai motif de fierté »

Jean-Philippe, Bénévole à l'ADIE Montpellier

TÉMOIGNAGE BÉNÉFICIAIRE

« J'ai créé l'atelier boutique artisanale Andorinhas dans le quartier des Beaux-Arts à Montpellier, où je fabrique des savons écologiques, économiques et efficaces. Je n'en serai sans doute pas là aujourd'hui sans le soutien de l'ADIE. L'ADIE m'accompagne sur le long terme et m'aide à consolider mes projets de développement. C'est, pour moi, un soutien crucial et une aide précieuse. »

Karine

Site internet de l'Association : <https://www.adie.org/>

Votre engagement : Coaching / Mentorat / Parrainage

Thématique : Entrepreneuriat

Filière : Toutes filières

Public cible : Porteurs de projets

Territoire : Tout QPV

Fréquence : Périodique